

COMMUNIQUÉ

LA VILLE DE BAIE-COMEAU AURA UNE MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2019

Baie-Comeau, le 4 juin 2018. – Produits par la direction des finances de la Ville de Baie-Comeau et vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers au 31 décembre 2017 déposés auprès des élus municipaux, lors de la séance du conseil tenue le 4 juin 2018, font état d'un **surplus de 1 066 402 \$** pour l'administration municipale.

Au 31 décembre 2017, le surplus cumulé de la Municipalité était donc de 8 050 537 \$. « La population doit comprendre que nous planifions nos opérations en fonction d'un budget, mais nous ne planifions jamais en fonction d'avoir un surplus sous la main lors des états financiers de fin d'année. Les finances d'une municipalité incluent plusieurs éléments, dont le réseau électrique, les variations au rôle d'évaluation, les droits de mutation et les revenus d'intérêts, qui apportent une petite dose d'imprévisibilité sur nos résultats finaux. Il s'agit d'une réalité avec laquelle nous devons travailler », a mis en perspective le maire de Baie-Comeau, monsieur Yves Montigny. « Néanmoins, nous devons bien entendu nous réjouir face à ce surplus de 1 M\$. Nous anticipons une année budgétaire difficile en 2019, sans avoir de marge de manœuvre. Voilà que nous respirons beaucoup mieux : après l'utilisation prévue dans le budget 2018, nous estimons que notre surplus cumulé s'élèvera à 4 588 147 \$ au 31 décembre 2018. C'est une excellente nouvelle », a affirmé monsieur Montigny.

Dettes

Au 31 décembre 2017, soulignons que la dette à long terme était de 100 164 319 \$, soit **7,1 M\$ de moins qu'au 31 décembre 2016**. En ce qui concerne la dette à long terme à la charge des citoyens, elle s'élève à 71 005 137 \$, alors qu'elle correspondait à 72 895 256 \$ un an plus tôt, **en baisse de 1,9 M\$**.